

**Prévenir, prescrire :
actes de langage d'un management post-bureaucratique ?**

Julien Kubiak, docteur en sociologie, a soutenu sa thèse relative à « La "managérialisation" de la prévention des risques professionnels en entreprise. Enquête parmi les préventeurs de la S.N.C.F » en janvier 2016 à Paris Saclay, sous la direction de Didier Demazière.

Kubiak Julien, « La "managérialisation" de la prévention des risques professionnels en entreprise. Enquête parmi les préventeurs de la S.N.C.F » (Didier Demazière, dir.), thèse de sociologie, Université Paris-Saclay, soutenue le 14 janvier 2016, 463 p.

Kubiak Julien, « la prévention des risques professionnels à la SNCF : une activité à trois dimensions » in Aballéa François, Mias Arnaud (coord.), Organisation, gestion productive et santé au travail, Octarès Editions, 2014, p. 147-159.

Kubiak Julien, « le désir de professionnalisation des préventeurs de la SNCF » in Demazière Didier, Roquet Pascal, Wittorski Pascal (dir.), La professionnalisation mise en objet, Paris, Editions l'Harmattan, 2012, p. 93-115.

Résumé :

Cette thèse de sociologie est consacrée aux transformations de la prévention des risques professionnels au sein de la Société Nationale des Chemins de Fer Français (SNCF) de 1991 à 2012. La méthodologie de l'enquête croise un travail ethnographique de longue durée (CIFRE 2008- 2010) avec des recherches historiques et l'exploitation de plus de 130 entretiens. Ce travail permet de retracer l'histoire de la prévention et des préventeurs d'entreprise à la SNCF depuis le lancement de la première politique nationale de sécurité du personnel (PNSP) jusqu'à la nomination du « salarié compétent » en matière de santé et de sécurité au travail (SST) en juillet 2012. Par ce biais, la thèse montre comment les formes de la « managérialisation » de la SST recombinent le contenu et le sens de la prévention. Le concept de « managérialisation » renvoie aux étapes d'un processus qui, partant des marges de manœuvre laissées par la loi, vise l'atteinte des objectifs du management. La « managérialisation » de la prévention des risques professionnels est permise par les opportunités liées à la singularité de cet objet et aux ambiguïtés des principes généraux de prévention ainsi que par les bouleversements de la division du travail dans le secteur de la SST. En étudiant l'évolution du travail des préventeurs d'entreprise, des similitudes et des constantes ont fait apparaître une classification des tâches répondant à trois types de risques. Le glissement de la prévention des risques professionnels vers la prévention des risques de nature bureaucratique (non-conformité) et sociale (grève) nous renseigne sur les mutations de la prévention comme sur celles de l'entreprise ferroviaire à l'aube de la libéralisation du rail.

Pistes de discussion :

Julien Kubiak, en exposant l'objet de sa recherche, reviendra principalement sur une « managerialisation » de la prévention des risques professionnels à travers une « engodénéisation du droit » (Edelman, 2011) modifiant l'objet et le sens d'une prévention des risques professionnels à la faveur d'une prévention des risques de conflits. La professionnalisation des préventeurs, néologisme attribué à P. Caloni (*Pierre Caloni, Les Préventeurs, Paris, Editions S.E.F.I., 1960*), interroge sur une diversité des statuts et de fonctions qui ne permettent guère de parler de métier ou de groupe professionnel. Néanmoins « les préventeurs d'entreprise, les médecins du travail, les inspecteurs du travail, les ingénieurs conseil des CARSAT, des ARACT et de l'OPPBT, occupent un territoire professionnel commun » (p. 35). Ces figures et territoires de la prévention peuvent aussi

nous inviter à questionner l'intervention de celles et ceux qui, au titre d'une division sociale de la prescription, y sont commis. L'intervention des Instances Représentatives du Personnel (IRP) — et, particulièrement du CHSCT dont Julien Kubiak est aujourd'hui expert — peut aussi nous amener à discuter les dispositifs de prescription tels que prévus par la loi et tels qu'ils opèrent effectivement dans une organisation industrielle en profonde mutation. La prescription, vocable dont la thèse ne donne à lire qu'une vingtaine d'occurrence, est cependant à relier à plusieurs formes et expressions parmi lesquelles nous retiendront : les prescriptions juridiques, les règlements, les protocoles techniques et autres consignes, les normes et référentiels, les technologies ou « systèmes de prescription » (ex : logiciel SYSPRE).

Patrice de la Broise analyse l'organisation dans son rapport au texte. Ses recherches portent sur les processus de normalisation et l'écriture de l'activité par des acteurs « enrôlés » dans une activité d'écriture qui affecte l'accomplissement (et le sens) de leur action.

De la Broise, P. (2016), « Rapports d'éducateurs : essai d'analyse d'un genre de texte argumentatif », in P. Delcambre, C. Matuszak (dir.), *Écrire au magistrat*, pp. 177-208

de la Broise, P. (2012). « Signes d'un management public en voie d'accomplissement : une approche socio-sémiotique de l'université française en mutation », *Communication & Organisation*, 39, pp. 137-149

de la Broise, P. ; Grosjean, S. (2010), *Études de communication*, 34, « Normes et écriture de l'organisation »

Une socio-sémiotique de l'innovation institutionnelle : écritures normées, écritures normatives

Les analyses socio-sémiotiques de la règle et de la norme interrogent particulièrement l'*agentivité* managériale du texte dont les conditions de production (délégation, participation, négociation, délibération, publicité) performant, en tant que mise à l'épreuve de leur écriture, les règles énoncées. Qu'il s'agisse d'écrire les règles du jeu d'une université nouvelle ou, à l'instar des éducateurs de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, d'écrire « sous injonction » des rapports à destination des magistrats, il ne fait pas de doute que l'écriture participe de la professionnalisation et, potentiellement, de son inverse (de la Broise & Demailly, 2010).

Eu égard à l'intervention de Julien Kubiak, Patrice de la Broise interviendra d'abord comme discutant sur les transformations de la SNCF et la « managerialisation » des préventeurs qui l'accompagne. Le processus « transférentiel » de développement social (Sainsaulieu & Piotet, 1994) dont J. Kubiak indique qu'il est aujourd'hui de mise à la SNCF et se manifeste depuis la grève de 1995 par le « transfert d'outils et de méthodes venus du secteur privé » (p. 329) n'est pas sans rappeler les transformations opérées — et en cours — dans nombre d'institutions dont certaines relèvent encore de la fonction publique.

Or la dénonciation d'un modèle bureaucratique — « rationnel légal » chez Weber, « industriel » ou « professionnel » chez Mintzberg — s'accompagne paradoxalement d'une production effrénée de textes à caractère prescriptif dont on voudrait discuter les formes et la destination en regard de la loi. Revenant sur l'observation participante des transformations de l'université, Patrice de la Broise se risquera à une analyse de la prescription dans la diversité des figures imposées (écriture normées et normatives) aux acteurs académiques à la faveur d'une libéralisation de l'enseignement supérieur et d'une managérialisation de l'université.

Acte illocutoire *exercitif* (selon la classification proposée par Austin), la *prescription* est également un acte de langage *directif* (selon la classification de Searle). Ce faisant, par la prescription, le « monde s'ajuste aux mots ». On s'interrogera donc sur les manifestations de

cet ajustement dans l'écriture collective d'une prescription dont les genres et les formats, multiples, opèrent comme « agencements organisationnels » (Boutet, Fraenkel et Borzeix, 2001). S'agissant d'une « endogénéisation du droit », Patrice de la Broise reviendra sur la *subsidiarité* et l'*enrôlement* à l'œuvre dans la traduction organisationnelle d'une politique publique qui, dans l'écriture locale d'un texte (loi ou décret), prescrit — et ce faisant performe — le nouveau management public.